Conseil municipal du 8 février 2022

Questions orales du groupe Fontaine Solidaire

1/ Lorsqu'un courrier est adressé en mairie à l'ensemble des conseillers municipaux, est-il systématiquement relayé à toutes et tous ? La question émerge suite à un exemple de courrier de ce type, qui ne nous a jamais été retransmis : lettre de la famille Massus en date du 22/10/2021.

2/ Pourriez-vous rappeler à l'ensemble du conseil municipal la politique suivie par la majorité en matière de plantation et d'entretien des arbres sur le domaine municipal ? Certains de nos concitoyens nous interpellent pour que la municipalité ait une politique très volontariste dans ce domaine, nous retranscrivons et soutenons ici cette interpellation.

3/ On voit fleurir régulièrement sur les poteaux d'éclairage public des affichettes rappelant les amendes encourues si on laisse son chien faire ses besoins sur la voie publique. C'est bien pour la propreté, à supposer que notre police municipale arrive à faire respecter cette injonction. Mais que fait la municipalité, qui a obtenu le label "Ville Prudente", pour sensibiliser les automobilistes au risque qu'ils font courir aux piétons (et en particulier aux poussettes et aux PMR) en stationnant sur les trottoirs, les obligeant à marcher sur la chaussée ?